

**Question de départ :** Comment la SPI doit-elle se positionner sur le projet de ceinture aliment-terre ?

**1. Clarification et tour de la question**

Pourquoi est-ce une question importante? Qui est concerné par cette question et pourquoi? Quels sont les problèmes identifiés ? Quelles en sont les causes ? Quelles sont les autres questions en lien avec la question de départ que nous pourrions nous poser ?

SAISIR LES OPPORTUNITES DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL. SPI = agence de développement territorial au niveau provincial = organe foncier notamment, en « transition » (changement des grandes logiques, cf. partenariats avec GAL des Condruses) : comment se repositionner, par rapport à la thématique du jour ? La SPI pourrait jouer le rôle de facilitateur : a des réseaux, fait interface. Environ 10.000 ha de friches industrielles (dépollution des sols = processus long et coûteux). 7/10 = réexploitation de friches (ex. : 70ha aux Hauts-Sarts repris à un « pool » de fermiers pour redéployer zoning industriel ; Herve, autre zoning avec projet de verger conservatoire). À savoir : quand on libère du terrain, les entreprises achètent. La SPI manque d'un positionnement et, d'ailleurs, d'un questionnement ; le nerf de la guerre, c'est le manque de financements. Or, la SPI peut démarcher l'UE, les fonds FEDER etc., donc

IDENTIFIER ET STRUCTURER LES BESOINS. ASE = structuration du réseau d'animations économiques ; le GW a décidé de miser sur le développement des circuits courts (logistique, production, distribution, consommation). Par exemple, comment partir des réalités de terrain pour faire remonter les problèmes, par exemple sur les infrastructures alors qu'il y a une logique de concentration (ex : des abattoirs locaux, des fromageries, des conserveries) ? Nouvelle initiative : centre de référence, mise en réseau des acteurs du développement, des inter-communales, abattoirs... Matière à réflexion sur une restructuration de tout le secteur. Partir de questions concrètes : identifier des besoins, faire émerger les demandes au niveau de la Ceinture alimentaire ? À ce titre, les citoyens peuvent (et le font, comme à Herve), faire émerger des interpellations de la conférence des bourgmestres.

MENER UNE REFLEXION STRATEGIQUE D'ENSEMBLE. La SPI a un rôle supra-communal à jouer, or les communes sont démunies, manquent de projets et d'idées. Créer une sorte de « conférence des communes » permettrait à la SPI de sensibiliser, faire émerger des opportunités. Problème : dégager du temps pour la réflexion, ce n'est pas évident pour les acteurs institutionnels. Logique de crise et politique de court-terme : on appelle les communes à vendre leurs terrains, ce qui risque de poser de gros problèmes par rapport aux alternatives possibles. Si la régie foncière, par exemple, se débarrasse de terrains, comment encore y déployer des projets concrets. Ex : à Jupille, terrain prêté pour 1€ symbolique avec un bâtiment qui pourrait faire point-ferme... Pour la régie foncière, c'est tout à fait résiduel, ces centaines de terrains un peu en friche. Il manque d'une logique concertée sur l'utilisation des ressources, foncières et humaines.

ASSOCIER LES DIFFERENTS ACTEURS. Comme il y a une alliance emploi-environnement en Wallonie, il faudrait déployer une alliance emploi-environnement assise sur du circuit-court. Est-ce qu'une réflexion est en cours ? Une telle réflexion n'est pas en cours, mais la logique de « la fête est finie ». Les entreprises sont très ouvertes à la création de nouvelles chaînes de valeurs, sont prêtes à s'associer, à déployer des modèles innovants. On ne connaît pas les producteurs de terrain, les maraîchers, les éleveurs, etc. Comment les impliquer dans un processus de redéfinition ? Est-ce souhaitable ?

DEPOLLUTION DES SOLS émerge comme un problème central, phagocyté par les experts (SPAQ, etc.). La logique actuelle est l'immobilisme : on manque de moyens et on risque de faire pis que bien, donc on ne fait rien.

LOGIQUE DE CONCENTRATION DES EXPLOITATIONS AGRICOLES : les circuits s'allongent, les réseaux de dépendance s'allongent, etc., les producteurs sont dans une situation de dépendance par rapport aux subsides, n'arrivent plus à trouver des terres autour de Liège.

**4. Suite à la discussion, comment pourrions-nous reformuler cette question ?**

À quelles logiques de structurations institutionnelles la SPI peut-elle s'associer, pour mettre à disposition ses ressources et son expertise ?

**2. Pistes d'actions - Tout est permis !**

Quelles sont les pistes à explorer, les opportunités à saisir, les activités à mettre en oeuvre?

**Même les plus folles !**

En premier lieu, créer une sorte de « méta-répertoire » de ce qui existe en termes de cartographie, d'existant, d'inventaire

Cartographie du foncier en Province de Liège

Concevoir un plan stratégique d'alliance emploi-environnement

Formes d'inventaires de l'existant (besoins / possibilités), répertoires de ce qui existe (qui produit quoi, et où ?)

Profiter de la dynamique de fédération de la ceinture alimentaire pour démarcher les acteurs institutionnels pertinents (ASE)

Développer des projets européens ou FEDER pour matérialiser la dynamique de redéploiement agricole

Dans ce cadre européen, tirer les leçons des expériences menées avec différentes régions (en Flandres, ou en Hollande), ou des expériences (par exemple de gestion de serres) ont déjà été menées, ou même à Namur, Tournai ou au Luxembourg, où différents projets ont déjà été menés

Dresser une liste des problèmes concrets autour desquels on peut réfléchir à des réponses institutionnelles (abattoirs, etc.)

**3. Arguments et points d'attention**

Quels sont les critères et les conditions à réunir pour que ça se réalise ? Quels sont les leviers ? Les alliances ? Les parties prenantes ?

Identifier les logiques sectorielles : à quel niveau peuvent ou doivent se gérer la production, la transformation ? Par exemple, dans le laitier, la transformation est directement associée, mais quid d'autres secteurs ? Il faut sortir des logiques mono-sectorielles qui sont prédominantes à l'heure actuelle.

La SPI peut se positionner comme un acteur central dans le processus de fédération, parce que c'est son cœur de cible.

Il faut vraiment partir de l'existant, du local, et des initiatives déjà en place, plutôt que de « superposer » des structures institutionnelles.

La SPI rencontre de nombreux freins dans son action ; le levier financier (capacités faibles) ; il manque d'une responsabilité « agricole » clairement identifiée à la SPI.

La SPI dispose de nombreux outils utilisables, d'intelligence stratégique etc., des canevas des réflexions qui peuvent permettre de mieux cibler les acteurs pertinents, leurs rôles et leurs articulations

**Idée(s) surprenante(s), verbatim(s) : Transposer par analogie les logiques circulaires d'écologie industrielle, de cradle to cradle, etc.?, .....**

Le promoteur de la question : Benjamin Servais (SPI)

Le secrétaire de la table : François Thoreau (ULg)

Oct 30, 2013

**Thématique : SPI+ et déploiement économique**..... **Promoteur : Benjamin Servais (SPI+)**.....

**Question de départ :** Comment la SPI doit-elle se positionner sur le projet de ceinture aliment-terre ?

“1300 fermes font faillite chaque année en Wallonie” .....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

**3 verbes clés**

ASSOCIER	INVENTORIER	
----------	-------------	--